

SEANCE DU 31 MARS 2026 A 20H15

Deuxième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2025-2030.

Conseillers municipaux :

Présents :

Mesdames	Macarena Fatio, présidente du CM
	Julia de Grandbois
	Ana de Sousa Gavin
	Susanna Meier-Borer
	Caroline Newmark
	Solveig Rüfenacht
Messieurs	Léopold von Bredow
	Paolo Gradassi, vice-président du CM
	Hocine Hamel
	Jean-Georges Nguyen
	Benjamin Rüfenacht
	Herbert Schütz

Absent : Pierre Laugeri

.....

Exécutif :

Présents :

Madame	Sabine Chassot Leiglon, Maire
Madame	Gabrielle Bussard, conseillère administrative
Monsieur	Marco Lopes Dias, conseiller administratif

Excusé :

.....

Secrétaire général : Pierre-Alain Aubert

Procès-verbal : Heidi Schütz, secrétaire communale.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance de CM du 3 février 2026.**
2. **Propositions et communications du bureau du Conseil municipal**
3. **Communications du Conseil administratif**
 - 3.1 Projets en cours
 - 3.2 Séance publique PLQ – Grands-Chênes
 - 3.3 Atelier de gouvernance
4. **Rapports des Commissions**
 - 4.1 Commission des Finances

- 4.2 Commission des Bâtiments
- 4.3 Commission Cohésion sociale
- 4.4 Commissions Routes et Parkings
- 4.5 Commission ad hoc sécurité

5. Projets de délibération, de motions et de résolutions

- 5.1 Projet de délibération – achat d’un tracteur pour la voirie
- 5.2 Première lecture des comptes 2025

6. Propositions du Conseil administratif

- 6.1 Report activité du CM
- 6.2 Atelier mémoire pour les aînés
- 6.3 Places de crèches pour les Célignotes

7. Propositions individuelles et questions

- 7.1 Petites annonces

Mme M. Fatio, Présidente, ouvre la séance à 20h18.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 3 février 2026.

Le PV de la séance de Conseil municipal du 3 février 2026, rédigé par Heidi Schütz, a été approuvé à la majorité des membres présents moins une abstention.

M. Fatio remercie la rédactrice pour son travail.

.....

- 2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal

Aucune proposition.

- 3. Communications du Conseil administratif

3.1 Projets en cours

- Préau de l’école : les travaux de peinture au sol sont terminés.
- Les armoires du parascolaires sont terminées.
- Le réaménagement de la place des Grands-Chênes sera terminé demain hormis les plantations qui suivront.
- Containers pour le matériel des pompiers : l’installation est en cours.

- Vacuflow : les installations seront remplacées « côté Genève » du chemin du Port en collaboration avec les Services cantonaux des eaux et dirigés par un bureau d'ingénieurs. Les demandes de devis sont en cours, les propriétaires ont été informés. Ces travaux seront financés en partie par la Commune, dans un premier temps, ensuite le FIA remboursera la commune sur 40 ans. Les propriétaires financeront la partie qui se trouve sur leur parcelle. Le coût des travaux est estimé à 2 millions de francs. S. Chassot Leiglon informera le CM au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

3.2 Séance publique PLQ – Grands-Chênes

M. Fatio passe la parole à G. Bussard qui annonce que la présentation publique du PLQ des Grands-Chênes à la population, par Christophe Kobler du Bureau 52B, est prévue le 30 avril 2026. Il est également prévu de distribuer un questionnaire lors de cette soirée, le questionnaire sera également envoyé en tout ménage.

3.3 Atelier de gouvernance

M. Fatio passe la parole à G. Bussard qui présente le projet des ateliers de gouvernance pour le Conseil administratif, le secrétaire général et l'administration. Le CA a remarqué qu'à la suite des dernières élections et la nouvelle répartition des dicastères, il convient de remettre en question le rôle de chacun pour ces cinq années. Pour ce faire, le consultant mandaté a élaboré un plan en 3 phases :

1. enjeux politiques et de pilotage
2. rôles et responsabilité
3. pilotage et fonctionnement

Elle précise que cette démarche ne fait pas suite à une crise mais à un vœu d'améliorer le fonctionnement.

S. Chassot Leiglon ajoute que la commune a subi de gros changements au CA et au CM, en particulier la modification de la présidence du CM, rôle précédemment tenu par le Maire. A l'administration, l'engagement de personnel est prévu en vue du départ à la retraite d'une secrétaire ainsi que pour soulager le secrétaire général. De nouveaux processus seront mis en place et mis à jour.

G. Bussard précise que la gestion d'une petite commune devient plus complexe avec de plus en plus d'interactions avec l'Etat ainsi qu'une augmentation des transferts de charge.

S. Chassot Leiglon ajoute qu'il manquera des heures, du personnel et des compétences pour réaliser toutes les tâches.

Questions du CM

Espace communal des Grands-Chênes.

M. Fatio demande à l'Exécutif de décrire le projet.

M. Lopes Dias explique qu'il s'agit de délimiter la place avec des bancs et des bacs à fleurs afin de sécuriser la zone de détente et de rencontre ainsi que de la séparer de la zone parking.

S. Meier demande s'il est possible de mettre un couvert.

M. Lopes Dias répond qu'il sera possible d'enlever les bacs avec les arbres et les bancs pour poser la tente pour le cinéma en plein air par exemple. Le matériel sera déplaçable par les employés communaux avec leur tracteur et leur palettiseur.

J.-G. Nguyen demande si un couvre-feu est prévu.

M. Lopes Dias rassure, la limitation du bruit sera conforme à la réglementation comme dans tous les parcs de la ville. La société des sécurité SDS sera mandatée pour faire des rondes pour que les bonnes habitudes soient prises.

Containers pour le matériel des pompiers.

M. Fatio demande quand seront opérationnels les containers pour les pompiers ?

M. Lopes Dias annonce que le matériel va arriver, l'installation de l'eau et de l'électricité est en cours.

M. Fatio demande si une formation est prévue pour les pompiers.

M. Lopes Dias répond que non, les pompiers l'utilisent déjà.

Remplacement du Vacuflow.

Herbert Schütz demande si la conduite sera aussi changée ?

S. Chassot Leiglon confirme car le système sera gravitaire et non plus par système « vide d'air » ne nécessitant pas de pente.

PLQ Grands-Chênes.

S. Meier souhaite savoir comment la population sera informée de la tenue d'une séance de présentation du PLQ Grands-Chênes.

G. Bussard informe qu'un tout ménage sera distribué pour annoncer la séance.

J.-G. Nguyen demande si le questionnaire sera aussi distribué en tous ménages ?

S. Chassot Leiglon précise que le questionnaire sera distribué lors de la séance et sera également envoyé en tous ménages.

S. Rüfenacht estime qu'un questionnaire en ligne serait plus simple.

G. Bussard précise que la version papier est prête, pour la version en ligne c'est à voir.

Herbert Schütz demande s'il sera possible de faire des remarques et des propositions personnelles en répondant au questionnaire.

G. Bussard répond que ce sera le cas.

M. Fatio propose de laisser l'Exécutif gérer le questionnaire et encourage vivement le CM à participer nombreux à la séance du 30 avril 2026.

Atelier de gouvernance.

G. Bussard précise qu'il n'est pas possible de faire un bilan de l'atelier pour le moment car le CA n'a participé qu'au premier bloc. Les points forts et les lacunes ont été évoqués, le CM sera informé à la fin du processus.

S. Meier demande si lors d'engagement de personnel, les effets sur le budget à long terme seront pris en compte ?

S. Chassot Leiglon confirme que c'est une question à se poser, de quel type de main d'œuvre la commune a-t-elle besoin et pour quelles tâches.

G. Bussard ajoute que le but est de faire progresser la commune pour le bien de ses habitants.

L. von Bredow demande si le CM sera consulté lors de la création de nouveau poste ?

G. Bussard précise que le CM a son mot à dire lors de l'élaboration du budget, la création de nouveaux postes peut être discutée à ce moment-là.

M. Fatio demande si le prix de l'atelier entre dans le budget.

S. Chassot Leiglon répond qu'il entrera dans les dépassements qui seront financés par les rentrées fiscales supplémentaires.

M. Fatio s'interroge sur le contenu de l'atelier, comprend-il le rôle et le temps de travail du CA ?

M. Lopes Dias confirme que les réflexions s'étendent aussi au CA.

S. Chassot Leiglon ajoute que chaque CA note ses heures de travail pour la Commune.

S. Rüfenacht évoque l'analyse qui a déjà été faite, il y a quelques années, au moment de la réévaluation des indemnités maire et adjoints. Elle propose de ressortir cette analyse car elle estime que le temps de travail et l'indemnité doivent être réexaminés et comparés avec des autres communes pour attirer de nouvelles personnes motivées et intéressées.

4. Rapports des Commissions

4.1 Commissions des Finances

Prochaine séance le 28 avril 2026.

4.2 Commission des Bâtiments

Pas de séance.

4.3 Commission Cohésion sociale

H. Hamel évoque la dernière séance de Commission où il a été question de délégation des activités. Pour sa part, il propose d'organiser un tournoi de pétanque. Concernant l'évènement culturel, il n'y a pas encore de projet.

La Commission souhaite organiser un rallye des familles.

J. de Grandbois propose d'organiser un loto.

Chacun des membres pourra apporter son soutien, le porteur de projet ne devra pas tout faire tout seul.

Le Vide greniers aura lieu le 31 mai 2026, il est organisé par la Mairie.

4.4 Commission Routes et parkings

Pas de nouvelle séance.

La Commission attend des réponses de la part de M. Lopes Dias, particulièrement au sujet de l'étude sur les parkings.

M. Lopes Dias précise que les relevés sont en cours.

S. Meier demande ce qu'il en est du Park and ride ?

S. Chassot Leiglon attend des retours des CFF.

S. Meier demande ce qu'il en est des sentiers pédestres ?

S. Chassot Leiglon répond que le dossier n'est pas encore étudié.

S. Meier demande un rendez-vous avec M. Lopes Dias.

4.5 Commission ad-hoc sécurité

M. Fatio explique que la dernière réunion a été très intéressante. La société de sécurité privée SDS a expliqué son travail et ses expériences sur le territoire communal. Elle a proposé de nouveaux services possibles, pour lesquels un budget supplémentaire serait nécessaire. La prochaine réunion est prévue avec la police, la date n'est pas encore fixée.

5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

5.2 Projet de délibération – achat d'un tracteur pour la voirie

M. Fatio passe la parole à M. Lopes Dias qui annonce le projet du CA d'acquérir un nouveau tracteur pour remplacer le tracteur tondeuse en bout de course. Le souhait est d'acheter un tracteur polyvalent pour la tonte, le salage, la taille des haies et la brosse pour nettoyer les routes. Un palettiseur est également prévu. Plusieurs marques ont été comparées. Une petite reprise de CHF 1000 à 1'500.- est prévue pour le tracteur-tondeuse

S. Meier trouve le prix énorme.

M. Lopes Dias répond qu'il s'agit d'un matériel efficace pour différents travaux.

S. Chassot Leiglon précise que le gros de la somme c'est pour l'épareuse, plus professionnelle que le tracteur tondeuse.

M. Lopes Dias précise qu'il s'agit d'un tracteur professionnel de 30 CV

M. Fatio demande quelle est la durée de vie prévue.

M. Lopes Dias estime qu'il est difficile de répondre à cette question.

Herbert Schütz souhaite savoir si plusieurs offres ont été demandées, il ne comprend pas pourquoi la voirie aurait besoin de deux lames et de deux saleuses, inutiles selon lui.

P.-A. Aubert répond que ce matériel est compris dans le prix de base, l'analyse est en cours.

B. Rüfenacht demande si le choix a été fait ?

M. Lopes Dias précise que le choix n'a pas encore été fait.

M. Fatio croit comprendre que le tracteur tondeuse sera remplacé par un deuxième tracteur pour la voirie. Ce qui est le cas.

Herbert Schütz demande quels sont les agrégats prévus en plus.

M. Lopes Dias énumère : une brosse, une lame, une épareuse, un sac pour ramasser les feuilles (pour ne plus dépendre du canton pour ramasser les feuilles mortes).

M. Fatio souhaite savoir si les deux tracteurs pourront travailler en même temps.

M. Lopes Dias répond par l'affirmative.

M. Lopes Dias lit la délibération :

Proposition du Conseil administratif d'acquérir un tracteur polyvalent et divers accessoires pour nos tracteurs

Vu que notre tracteur tondeuse est en fin de vie après 16 ans de bons et loyaux services

vu le réchauffement climatique et que les travaux à faire durant la période hivernale n'étant plus uniquement le déneigement,

vu l'élargissement des compétences et des tâches de notre personnel et son besoin d'outils et de machines performantes,

vu la volonté de la commune de développer les prairies fleuries et de diminuer les tontes courtes pour le bien de la nature et de sa faune,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL

D é c i d e

par 7 oui, 0 non et 4 abstentions

1. D'acquérir un tracteur polyvalent,
2. D'acquérir divers outils, lames, sac, brosse et épareuse ainsi que des accessoires pour nos tracteurs
3. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 85'000.-- F destiné à ces acquisitions.
4. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir la dépense prévue au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2026.
6. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 85'000. -- F (maximum : crédit brut) afin de permettre l'acquisition de ce bien.

Les accessoires ont été détaillé à la demande de Herbert Schütz.

5.3 Première lecture des comptes 2025

M. Fatio passe la parole à S. Chassot Leiglon qui présente une première lecture des comptes 2025, voir document annexé au présent PV.

M. Fatio remercie S. Chassot Leiglon et propose de renvoyer les comptes à la Commission des finances. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres du CM présents. Les questions sont à transmettre rapidement par écrit à S. Rüfenacht, présidente de la Commission.

S. Rüfenacht demande deux documents supplémentaires :

- Les comptes hors apports extraordinaires pour avoir une meilleure vue
- Un descriptif des projets extraordinaires avec ce qui va être réalisé et ce qui est abandonné.

S. Rüfenacht demande s'il est possible d'envoyer les documents imprimés aux membres de la Commission.

Ceci sera fait dès le lendemain.

6. Propositions du Conseil administratif

6.1 Report activité du CM

M. Fatio passe la parole à P.-A. Aubert qui annonce qu'un repas sera organisé dès l'ouverture de la Pizzeria des Grands-Chênes.

6.2 Atelier mémoire pour les aînés

M. Fatio passe la parole à G. Bussard qui évoque une offre intéressante d'atelier mémoire intitulé « Améliorer la mémoire et favoriser l'atteinte des buts » de l'UNIGE qu'elle souhaite organiser en 2027 pour les aînés de la commune.

Un questionnaire élaboré avec A. Massy, assistante sociale, a été envoyé à tous les habitants de plus de 60 ans. Il en est ressorti qu'environ 25 personnes seraient intéressées par un atelier « mémoire ». Cet atelier pourra avoir lieu à Céligny, le budget est de 3'100.- pour 15 personnes. Le flyer sera déposé sur CMnet.

S. Rüfenacht soutient entièrement cette démarche, ces ateliers sont extraordinaires. Elle est ravie qu'ils viennent dans les communes et remercie pour cette super initiative.

M. Fatio propose que le CM s'exprime par un vote de principe sur le projet d'allouer un budget de CHF 6'200.- pour l'organisation d'éventuellement deux ateliers.

À l'unanimité des membres présents, le CM accepte le principe d'allouer ce budget à l'organisation d'un ou deux ateliers « mémoire ».

6.3 Places de crèches pour les Célignotes

M. Fatio passe la parole à G. Bussard qui relate une réunion du GCRDL, lors de laquelle le CA de Versoix a fait part de la disponibilité de places de crèche à la « Little green house » de Versoix. G. Bussard informe qu'elle a d'ores et déjà transmis l'intérêt de la commune en conformité avec l'art. 6 de la Loi sur l'accueil préscolaire. Elle évoque également une étude de l'OCPE qui

relève que la commune de Céligny est la seule qui ne subventionne pas de place de crèche, en raison principalement de sa situation géographique.

Un sondage a été réalisé par A. Massy qui met en évidence l'intérêt de 7 familles pour une place de crèche. G. Bussard propose de financer 4 places pour l'année 2026-27. Le prix d'achat d'une place est de CHF 30'000.- Pour mémoire le subventionnement d'une place est de CHF 45'000.- en moyenne, selon les revenus des familles.

G. Bussard précise que les fonctionnements Vaud et Genève sont très différents pour ce qui concerne l'accueil préscolaire, la discussion devrait avoir lieu au niveau des Conseillers d'Etat.

A la suite de divers bruits qui ont circulé au sujet de cette crèche, G. Bussard s'est rendue sur place pour se rendre compte, par elle-même, de la situation. Elle a constaté que les normes genevoises sont respectées : le personnel est composé de plus de 60 % d'éducatrices formées, une communication et collaboration, par voie électronique, est en place avec les familles.

Par ce partenariat, nous serions déchargés de la partie administrative, nous mettrions uniquement un lien sur notre site pour l'inscription. G. Bussard insiste sur le besoin des familles.

M. Fatio fait remarquer que ce n'est pas vrai que la commune ne fait rien. Céligny soutient l'accueil familial de jour, par sa participation à Supernounou. Elle estime les critiques contre la commune de Céligny injustifiées. Elle souhaite savoir ce qu'il en est justement du projet Supernounou.

G. Bussard informe que le fonctionnement de Supernounou sera davantage formalisé. Le travail des mamans de jour sera revalorisé et formalisé. La solution serait un partenariat avec la Commune de Meyrin. Les enfants en accueil familial pourraient se rendre à la crèche une fois par semaine. G. Bussard insiste sur le fait que l'aboutissement de ce projet n'est pas sûr, Supernounou résiste encore un peu, elle estime qu'il est possible de maintenir les deux projets, chaque mode d'accueil ayant ses avantages, l'accueil familial étant plus flexible.

M. Fatio comprend qu'une partie du financement impactera le budget 2026.

G. Bussard répond que oui, si la convention est prête d'ici la rentrée.

C. Newmark demande comment ça se passe pour une place de crèche.

G. Bussard répond que le coût pour une place, pour tous les jours, coûte 30'000.- pour une année.

L. von Bredow s'étonne que l'on achète les places de crèches avant de savoir si des enfants vont être inscrits.

G. Bussard explique que l'occasion se présente aujourd'hui. De plus, lors du sondage réalisé par notre assistante sociale plusieurs familles se sont montrées intéressées.

L. von Bredow demande s'il est possible d'obtenir une subvention si l'on inscrit ses enfants en crèche à Founex, par exemple.

G. Bussard confirme que dans ce cas, il n'y a pas de subvention cantonale, il n'est pas possible de subventionner des crèches vaudoises.

S. Chassot Leiglon précise que subventionner des places de crèches nous permet de faire baisser notre participation au fond intercommunal.

S. Rüfenacht fait remarquer qu'elle a envoyé un courrier au CA au sujet de problèmes avec la crèche en question et n'a pas reçu de réponse, pour la forme elle pense qu'à l'avenir il conviendrait d'envoyer un accusé de réception.

S. Rüfenacht constate que ce projet se montera à une enveloppe de CHF 200'000, elle croit savoir qu'une dizaine de familles ont eu des problèmes avec cette crèche, elle n'est pas là pour dire que c'est vrai ou pas mais souhaite s'assurer que les problèmes ont été résolus et que le CA est confortable avec la décision de soutenir cette crèche.

G. Bussard précise qu'elle a eu la même inquiétude et qu'elle en a parlé avec la directrice et la co-directrice, tout ce qui se passe avec les enfants peut être demandé et présenté en ligne.

S. Rüfenacht souhaite être certaine de pouvoir retourner vers ces familles et dire que le CA peut donner l'assurance que les vérifications ont été faites.

S. Rüfenacht évoque encore une émission de TV qui parlait d'un système de bons de crèche, Pourrait-on imaginer un tel système ? D'autre part, a-t-on pensé à un plan B ?

Pour M. Fatio, le problème réside dans le fait que les familles ne trouvent pas de places de crèche.

G. Bussard précise qu'il n'y a pas de plan B. Le coût de construction d'une crèche est prohibitif.

J.-G. Nguyen demande comment choisir les familles.

G. Bussard est optimiste, il conviendra de parler avec les gens pour trouver une solution pour le plus grand nombre.

H. Hamel demande si un sondage a été fait pour trouver des mamans de jour dont le coût est moindre.

M. Fatio dit que le soutien aux mamans de jour c'est un coût important.

G. Bussard estime que les offres pourraient être complémentaires.

S. Chassot Leiglon ajoute que la commune paie actuellement environ CHF 200'000.- à la péréquation pour les crèches, sans aucune offre à proposer aux familles.

S. Rüfenacht pense qu'il faut explorer la possibilité d'offrir des bons de crèches. Ce système permettrait aux familles de choisir l'institution. 4 places de crèche c'est peu mais c'est un début.

M. Fatio estime qu'il n'est pas possible de donner des bons de crèche pour le canton de Vaud.

S. Rüfenacht n'est pas de cet avis, rien n'empêche la commune de donner des bons de crèche pour le canton de Vaud.

M. Fatio précise que cela n'entrera pas dans la péréquation.

G. Bussard confirme que c'est une piste à explorer, elle a pris note.

G. Bussard aimerait un accord de principe pour aller de l'avant avec la convention.

M. Fatio aimerait comprendre comment, concrètement, ces places seront financées ?

P.-A. Aubert explique que l'idée est d'avoir un accord de principe pour signer la convention. Le financement se fera au pro rata pour 2026 (le budget 2027 comprendra le solde du coût moyen), ce qui fera, subvention incluse, environ CHF 45'000 pour les mois de septembre à décembre 2026. Un crédit complémentaire devra être voté après la signature de la convention si le CM accepte ce vote de principe.

S. Rüfenacht demande s'il est possible de bloquer le montant sur 3 à 4 ans ?

G. Bussard pense que oui, on pourra bloquer. Ce point doit cependant encore être vérifié avec la convention.

M. Fatio propose de passer au vote de principe :

Par 8 oui, 0 non et 3 abstentions, le CM accepte le principe de signer une convention avec la Ville de Versoix pour la mise à disposition de places de crèche pour des familles célignotes.

7. Propositions individuelles et questions.

7.1 Petites annonces

P.-A. Aubert a analysé le fonctionnement des petites annonces, aucune commune ne propose ces prestations. Le risque est trop grand par rapport au bénéfice. Nous pourrions cependant développer les possibilités d'affichage.

M. Fatio propose de poser des panneaux en liège à la déchetterie.

P.-A. Aubert répond qu'à la déchetterie on engagerait la responsabilité de la commune.

C. Newmark demande si l'on a un avis de droit, elle a l'impression que la commune ne veut pas prendre de responsabilité

P.A. Aubert confirme qu'il n'y a pas de base légale, il n'y a pas de possibilité d'avoir un affichage sans prendre de responsabilité. D'ailleurs il existe un panneau d'affichage pour les sociétés locales.

C. Newmark estime que plus personne n'utilise ce système.

Pour M. Fatio les sites internet sont responsables des annonces qu'ils publient.

C. Newmark est surprise par cette affirmation, la personne qui publie une annonce ne peut pas être tenue responsable, par exemple, des agissements d'une personne.

M. Fatio pense qu'il faudrait poser cette question au SIACG.

P.-Aubert précise que le SIACG refuse toujours de gérer les sites internet, c'est trop de travail.

Cambriolage de la mairie.

L. von Bredow aimerait avoir des informations sur ce qui s'est passé vendredi 27 mars 2026.

M. Lopes Dias confirme que la mairie a été cambriolée, une fenêtre du 1^{er} étage a été brisée et une porte forcée. Une plainte a été déposée auprès de la police et les assurances informées.

M. Lopes Dias annonce que les mesures de sécurité seront renforcées.

CMnet.

J. de Granbois a remarqué que B. Rüfenacht ne figure pas dans CMnet.

B. Rüfenacht confirme cependant qu'il reçoit les informations.

La présidente lève la séance à 22h50.

Macarena Fatio
Présidente du Conseil municipal

Membre du Conseil municipal

Heidi Schütz
Secrétaire communale